



SORTIR DU SANS-ABRISME

# OFFRE D'EMPLOI

PSYCHOLOGUE – SOUTIEN A LA PARENTALITE

50% ETP – CDI – ENGAGEMENT FEVRIER 2024

POUR SA MAISON D'ACCUEIL POUR HOMMES SANS ABRI A BRUXELLES

## CONTEXTE

L'asbl L'Ilot est active depuis 1960 dans le secteur de **l'accompagnement des personnes sans abri en Région bruxelloise et en Région wallonne**. Elle organise son action au départ de multiples services et projets de terrain organisés à travers cinq grands axes de travail : l'accueil d'urgence, l'hébergement temporaire, la formation et l'emploi, le logement, la santé alimentaire.

L'ensemble des services de terrain de L'Ilot poursuit le même objectif : accueillir les personnes en situation ou en risque de sans-abrisme et les accompagner dans la mise en place des conditions nécessaires à leur nouveau projet de vie (réouverture de droits, accompagnement psychosocial, reconstruction du réseau social, etc.).

L'équipe de L'Ilot est aujourd'hui composée de 120 personnes salariées et d'environ 50 volontaires, qui travaillent sur différents sites en Région bruxelloise ou en Région wallonne (région de Charleroi). Un Pôle ressources, en charge des services administratifs et de support, et une équipe de Direction générale en charge de la stratégie générale et du développement de l'asbl, viennent en soutien de l'ensemble des services de terrain.

**Vision et valeurs** : L'Ilot inscrit son action dans une vision basée sur un principe de **justice sociale** et dans une démarche militante de **lutte contre les inégalités** et de **défense des droits des personnes**. Notre projet est **participatif** et reconnaît **chaque personne comme sujet de sa démarche**. L'Ilot offre des **lieux d'accueil à taille humaine**.

**L'équipe de la maison d'accueil pour hommes sans abri** de Bruxelles est composée de 10 personnes (travailleurs et travailleuses sociaux·ales et personnel d'entretien). Une présence de l'équipe socio-éducative est assurée 24h sur 24. L'hébergement temporaire en maison d'accueil (maximum 9 mois, renouvelable dans certaines conditions) permet aux personnes accueillies de **se reconstruire**, de **se stabiliser** et de **faire le point** sur leur situation (administrative, familiale, sanitaire, financière, etc.) afin d'envisager à nouveau un projet d'avenir. C'est un lieu de vie à taille humaine, avec une capacité d'accueil volontairement limitée (22 lits) afin de préserver l'intimité et le bien-être de chacun. La maison propose également un **accompagnement post-hébergement** aux personnes qui le souhaitent et porte un **projet de soutien à la parentalité**. La maison travaille en réseau avec de nombreux partenaires du secteur sans-abri bruxellois et des secteurs proches (santé mentale, jeunesse, etc.).

## OBJECTIFS DE LA FONCTION

Depuis 2018, la Maison d'accueil est agréée par la COCOF pour le soutien à la parentalité, en plus de ses missions de base. Cette mission s'inscrit dans la volonté de professionnaliser **l'accompagnement des résidents dans leur rôle de « père »**. Le soutien à la parentalité s'entend comme l'aide qu'un·e professionnel·le peut apporter tant dans le champ de la pratique de la parentalité (les interactions parent/enfant, les pratiques éducatives) que dans le champ de l'exercice de la parentalité (droits et devoirs des parents, normes socialement attendues et valorisées) ou encore dans le champ de l'expérience de la parentalité (vécu, émotions, représentations). **La personne engagée sera une personne ressource dans cette dynamique**.

Sous l'autorité de la coordination de la maison d'accueil, dans une équipe qui fonctionne en gouvernance partagée, **la personne en charge du soutien à la parentalité** est responsable de :

- ✓ Être garante de l'application de la mission de soutien à la parentalité au sein de la maison d'accueil en cohérence avec la vision, les missions et les valeurs de L'Ilot ;
- ✓ Mener des entretiens individuels (informels et formels) avec les papas hébergés, sans leurs enfants, dans la Maison d'accueil ;
- ✓ Organiser des activités collectives avec les papas et leurs enfants, dans ou en-dehors de la Maison d'accueil ;
- ✓ Accompagner les papas dans des démarches administratives en lien avec leur parentalité (droits de visite, de garde, de regroupement familial, ...);

Le ou la **travailleur·euse** soutient également les autres membres de l'équipe dans les rôles qui sont propres à leur fonction ou ceux qui leur ont été attribués dans le cadre de la gouvernance partagée :

- ✓ Accueil des personnes sans abri dans le service
- ✓ Accompagnement éducatif et social des personnes
- ✓ Participation au fonctionnement général du service (administratif, logistique, ...)
- ✓ Garantie du respect des règles de vie du service

## PROFIL RECHERCHÉ

- ✓ Diplôme de **psychologue** ou **assistant·e en psychologie**
- ✓ Expérience dans le secteur du sans-abrisme et dans le secteur de l'accompagnement à la parentalité est un atout
- ✓ Connaissance juridique en lien avec la parentalité est un atout.
- ✓ Une **expérience de minimum 3 ans** dans le secteur de la **psychologie institutionnelle**
- ✓ Capacité de travailler en **réseau**
- ✓ **Être ouvert·e aux principes du travail en gouvernance partagée**
- ✓ **Excellentes qualités d'écoute et de communication**
- ✓ Sens des responsabilités et rigueur professionnelle
- ✓ Polyvalence et certaine flexibilité dans les horaires
- ✓ Résistance au stress et capacité de gérer des situations difficiles
- ✓ Savoir travailler en équipe tout en étant autonome
- ✓ Savoir porter des décisions d'équipe
- ✓ Esprit d'analyse, créativité et dynamisme
- ✓ **Libre, idéalement, début février 2024**

## CONDITIONS

Contrat : CDI – 50% ETP

Rémunération : selon les barèmes en vigueur à la COCOF – CP 319.02

Lieu de travail : Bruxelles

Horaire : de jour en semaine + 1 prestation de WE et 1 prestation de soirée par mois

Engagement début février 2024

Envoyer une lettre de motivation accompagnée d'un CV détaillé par mail à l'intention de Marie SADZOT, co-responsable RH ([recrutement@ilot.be](mailto:recrutement@ilot.be)) – merci d'indiquer en objet du mail la réf : Ilot38-SP. **Date limite pour les candidatures : 21/01/2024**